

ges Roy a fait connaître dans le deuxième numéro du *Glanneur*. Cette note, quoique peu verbuse sur le sujet qui nous occupe, servira néanmoins à démontrer que le jour où on éleva cette statue de Louis XIV à Québec, il y eut des réjouissances publiques. Le coup de fusil tiré ce jour là, par Jean Gaultier dit La Roche sur Henry Petit, fut bien probablement causé par la maladresse du tireur, qui avait peut-être bû à la santé du grand Roi. Que ne peut-on faire quand on érige des monuments ?

En réponse à la question que M. Roy pose, savoir à quelle occasion ce monument fut élevé — Je trouve Dans Margry (*Mémoires et documents*, tome 5, page XXIV de l'introduction) quelques phrases qui portent à présumer que, dans ses recherches historiques, il a rencontré quelques détails sur ce buste, qui ne nous sont pas connus. En effet, n'est-il pas plausible de supposer que l'intendant Champigny, qui eut l'idée première de ce monument, dût profiter de cet événement pour s'attirer les bonnes grâces de Louis XIV, en lui faisant parvenir une relation détaillée des fêtes d'inauguration. C'est probablement dans la correspondance de Champigny avec le Roi, que Margry a puisé pour mentionner ce buste, comme il le fait, en parlant de Champigny. Je citerai au long le paragraphe qui nous intéresse dans le moment :